



ACTION 44	Former aux premiers secours sur la commune	Date de création : Septembre 2021
		Date de mise à jour : Décembre 2023

AXE 3	Bien vivre ensemble à Saint Jean pied de Port
-------	---

OBJECTIF GLOBAL 10	Préserver la santé
--------------------	--------------------

Contribution aux 17 ODD (forte et modérée)	Contribution aux 5 Finalités du DD (forte et modérée)	
 	Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	
	Finalité 2 : Préservation de la biodiversité protection des milieux et des ressources	
	Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains	
	Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
	Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Descriptif et objectif (s) de l'action	Moyens mis en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Aujourd'hui il est indispensable d'être formé aux premiers secours. Malheureusement, il est difficile de trouver des formations localement ✚ Former des habitants aux premiers secours, les agents communaux, les scolaires et les responsables d'associations 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Cibler et mettre à disposition une salle pour la formation ✚ Identifier et solliciter les formateurs ✚ Communiquer auprès de la population (panneau pocket, réseaux sociaux) et des association ✚ Quantifier le nombre d'habitants intéressés ✚ Localiser les accès aux DAE et former à leur utilisation ✚ Proposer 2 ou 3 formations/an / gestes qui sauvent

Porteur(s) de l'action	Partenaire(s)
Mairie de St Jean Pied de Port ? Associations ? Réf Copil : Emmanuel Duplaceau, Patxi Lans, Nicolas Dumont, Marielle Albandos	Garazi En Rose

Indicateur(s) de suivi	Nombre de personnes formées
-------------------------------	-----------------------------

Estimation du montant global de l'action	Coût de l'action pour la commune	Aides et subventions
300€/session	Néant Prise en charge Garazi En Rose	Néant

Planning prévisionnel de réalisation de l'action				
2020	2021	2022	2023	2024
			X	

Bilan	L'association Garazi en Rose a organisé 6 sessions de formation Gestes Qui Sauvent et 1 session de PSC1 en 2023. 67 habitants de 15 à 71 ans, de Saint-Jean-Pied de Port et des villages alentours ont été formés aux gestes de 1ère urgence. L'association a financé ces actions.
--------------	--



Garazi en Rose

5 juin · 🌐



Gestes Qui Sauvent 🙌🙌

Garazi en Rose vous propose une nouvelle session de Gestes Qui Sauvent le vendredi 16 juin à 18h30. Vous apprendrez, auprès de pompiers 🚒, tout ce qu'il faut savoir pour réagir face à une urgence vitale (hémorragie, malaise, arrêt cardiaque, défibrillateur). Et en plus Garazi en Rose vous offre cette formation ! 😊

inscrivez-vous en MP ou par mail contact@garazienrose.com

Ekai... [En voir plus](#)



LES
GESTES
QUI
SAUVENT



UDPS 64
22 Rue Gainekoa
64250 Cambo les Bains
SIRET : 50315301700010
N° TVA Intra : Variable non renseignée

Garazi en Rose
26 av. Renaud
64220 ST JEAN PIED DE PORT

FACTURE

N° FA-2023-0321

Date de facturation : 19/06/2023

Date d'échéance : 19/07/2023

Objet : Formation « GQS - Sensibilisation aux Gestes qui Sauvent »

Type : INTRA

Référence : ADF_20230162

10 participants :

Dates : le 16/06/23

Durée : 2h (1 jour)

Lieu : Garazi en Rose, 26 av. Renaud, 64220 ST JEAN PIED DE PORT

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Formation	1	300,00 €	300,00 €
TOTAL H.T.			300,00 €
TVA 0.00%			0,00 €
TOTAL T.T.C.			300,00 €

TVA non applicable, article 261 4.4 du Code général des impôts

Modalité de paiement :

Merci d'adresser vos chèques à l'ordre de UDPS 64

Pour les virements :

RIB : 10278 02276 00020707302 67

Domiciliation : CCM Saint Jean De Luz

IBAN : FR7610278022760002070730267

BIC : CMCIFR2A

En cas de retard de paiement, conformément à la loi 2008-776 du 4 août 2008, il sera appliqué des pénalités au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Cette pénalité court à compter de la date d'échéance jusqu'au jour du paiement complet des sommes dues.

Règlement à la réception par chèque bancaire, postal ou virement uniquement. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Merci pour votre confiance !